

AU CONSEIL COMMUNAL DE LUCENS

Préavis municipal concernant une demande de crédit pour l'installation d'une télégestion pour notre réseau de distribution d'eau.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre télécommande actuelle fonctionne depuis 1969. Le câble a subi plusieurs coupures, spécialement sur le tronçon "Protector – Schmucki". Les fréquentes réparations qu'il a subi l'ont rendu peu fiable et l'usure du temps n'arrange rien. Après expertise, il ressort que cette télécommande n'est plus réparable, sans un changement complet depuis le pompage jusqu'au Cimetière.

Afin de parer à cette éventualité et être en mesure d'optimiser et moderniser notre gestion de l'eau, la Municipalité a décidé d'installer une télégestion qui concernera, dans un premier temps, les deux ressources principales à savoir, le pompage et le réservoir de Mollie Derby.

Une délégation de la Municipalité a visité plusieurs installations en fonction, ce qui a permis de choisir le concept le mieux adapté à notre commune. Ce nouveau concept permettra de relier ces deux points, vers un PC installé à la voirie qui communiquera avec le bureau communal.

Ce système permettra la gestion des stations, la visualisation des stations en temps réel, l'état des fonctions, l'état des alarmes, des courbes statistiques et également la gestion des alarmes sur Natel (SMS), les relevés statistiques ainsi que la sauvegarde.

Les autres réservoirs pourront être reliés par étape au poste de commande principal de la voirie par simple liaison Natel.

Pour ce faire, il est également nécessaire de tirer une ligne électrique jusqu'au réservoir de Mollie Derby.

Le tracé de 460 m a été défini et calculé par Romande Energie; le raccordement sera effectué par cette dernière et la fouille réalisée par une entreprise de la place.

COÛT DES TRAVAUX

- Installation Puits de Pompage	fr.	44'300.00
- Installation Mollie Derby	fr.	22'200.00
- Installation Voirie	fr.	8'500.00
- PC – programme – onduleur – Modem – Pose et mise en service	fr.	28'300.00
- Administration communale	fr.	5'600.00
- Divers	fr.	1'100.00
- TVA	<u>fr.</u>	<u>8'360.00</u>
TOTAL TELEGESTION TTC	fr.	118'360.00

TIRAGE LIGNE

- Finance équipement	fr.	3'507.75
- Fourniture, pose et raccordement du câble	<u>fr.</u>	<u>18'880.50</u>
TOTAL TIRAGE LIGNE TTC	fr.	22'388.25

FOUILLE

- Fouille 40cm x 80 cm, 460 m.	fr.	10'720.00
- Pose tube	fr.	1'012.00
- Fourniture et pose ruban signalisation	fr.	440.00
- Remblayage - ensemencement	fr.	3'960.00
- Socle compteur	fr.	250.00
- TVA	<u>fr.</u>	<u>1'245.05</u>
TOTAL FOUILLE TTC	fr.	17'627.05

Plus value en cas de tranchée dans molasse **fr.** **5'000.00**

Divers et imprévus **fr.** **8'000.00**

TOTAL GENERAL TTC **fr.** **171'375.30**

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur, le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes.

Le Conseil communal de Lucens,
vu le Préavis municipal no 13/2005
considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,
ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

d é c i d e

1. **d'autoriser la Municipalité à installer une télégestion pour le réseau de distribution d'eau pour un montant de fr. 171'375.30;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de fr. 171'375.30 sur le fonds de renouvellement et d'entretien des installations d'eau n° 9280.03 s'élevant à ce jour à fr. 667'017.75.**

La Municipale responsable : Janine Briod

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 mai 2005.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire a.i. :

E.Berger

C.-L. Cruchet

Annexe : 1 plan